



InfoMuni

Séance de Municipalité du 16 novembre 2018

Parmi les points traités par la Municipalité, relevons les décisions et prises de position qui suivent :

Extension du réseau de vélos en libre- service

Quatre nouvelles stations ont été intégrées au réseau de vélos en libre-service *Riviera Roule*, portant à 8 les stations disponibles sur le territoire de Montreux. Elles sont à la disposition des cyclistes aux emplacements suivants :

- Montreux : Quai des Fleurs
- Montreux : Petit Palais
- Clarens : Gambetta
- Clarens : Port du Basset

Deux types d'abonnements sont proposés, à la journée ou à l'année. Les cartes journalières sont en vente pour 10 francs à l'Office du Tourisme et permettent l'utilisation immédiate du système pour une durée de 24 heures. L'abonnement annuel coûte 60 francs par an* et comprend la gratuité pour tous les trajets de moins de 30 minutes. Il est possible de souscrire ces abonnements à l'Office du Tourisme ou de les commander sur le site mentionné ci-après. Ce dernier permet également de visualiser sur une carte en temps réel le nombre de vélos disponibles à chaque emplacement. La Municipalité se réjouit que se concrétisent ainsi les engagements pris auprès du Conseil communal.

Toutes les informations sur www.velospot.ch

**non-compris 10.- CHF TTC de frais d'enregistrement pour les nouveaux abonnés*

Maintien de la poste de Chernex jusqu'à fin 2020

La Municipalité de Montreux salue la décision de la Poste Suisse de maintenir jusqu'à fin 2020 le bureau de poste de Chernex, en accord avec les négociations qu'elle a menées avec les représentants de la Poste. Elle tient à préciser dans ce contexte que ce délai à fin 2020 représente le maximum qu'elle pouvait obtenir selon la législation fédérale.

La Municipalité reste très attentive au maintien d'un service postal de qualité à Chernex au-delà du délai obtenu et mettra tout en œuvre pour que, sous une forme ou sous une autre, un tel service soit mis à la disposition des habitants de Chernex et environs.